

dérés comme simples coïncidences. D'ailleurs, « l'indication causale du traitement de la filariose est facile à poser, mais difficile à résoudre : ici, comme dans les infections bacillaires, il faudrait tuer le parasite sans nuire à l'hôte qui le porte ; mais, si cette tentative éminemment rationnelle peut être poursuivie dans les maladies microbiennes, il n'en est pas de même dans la filariose ; la filaire adulte, une fois morte, peut causer des abcès ou même aller former embolie dans un point vital du cerveau, de telle sorte que, si nous tenions en main le moyen de la tuer sur place, il ne faudrait pas en user » (Moty).

L'inanité des agents médicamenteux est donc complète, ainsi que l'ont fait remarquer M. Lancereaux et M. Leroy de Méricourt pour la filariose ; force est donc de recourir à d'autres moyens.

L'un des plus efficaces contre la filariose est l'émigration vers les climats tempérés ; mais elle n'amène l'apparence de la santé ou la guérison que si la maladie n'est pas trop ancienne ; et, quand la maladie a guéri, sous l'influence d'un changement de climat, elle se reproduit quelquefois par le retour dans les régions tropicales.

Le traitement empruntera ses moyens, qu'il s'agisse de la filariose ou de l'hématurie par la bilharzia, surtout à la médication reconstituante ; l'hydrothérapie, les toniques, le fer, le quinquina et, plus particulièrement, les préparations iodo-tanniques seront indiqués. Ces moyens et plus spécialement une bonne alimentation, les toniques, les bains de mer et les douches froides constitueront d'utiles adjuvants du séjour dans les climats tempérés, lorsqu'il s'agit de la filariose.

CHAPITRE VII

TRAITEMENT DE L'ANURIE

PAR

A. DUCAMP

Professeur agrégé à la Faculté de Montpellier.

I

Causes et classification.

L'anurie est la suppression de la sécrétion urinaire ; elle se distingue en clinique de la rétention d'urine en ce que la sonde introduite dans la vessie n'amène pas d'urine.

L'intervention thérapeutique ne peut être utilement dirigée dans l'anurie que si les conditions nécessaires à la suppression de la sécrétion urinaire sont présentes à l'esprit du médecin. L'anurie peut être le fait de l'occlusion des uretères, soit que des calculs restent engagés dans l'intérieur de ces conduits, soit que des compressions s'exercent sur eux, comme dans le cancer de l'utérus. Les lésions étendues et parenchymateuses des reins, qu'elles soient aiguës ou chroniques, infectieuses ou non, secondaires ou primitives, produisent souvent l'anurie, et cette complication est ordinairement commandée par un mouvement fébrile¹, par un état général grave, ainsi que cela se rencontre dans l'anurie scarlatineuse. Les troubles de la circulation artérielle ou veineuse du rein, les troubles de la circulation générale chez les cardiaqués, sont encore des causes capables de provoquer l'anurie. Et il n'est pas jusqu'à

1. MERKLEN. — Thèse de Paris, 1881.

l'hystérie qui ne soit capable d'arrêter la sécrétion urinaire; il en est de même du traumatisme. Un certain nombre de maladies infectieuses et, en particulier, le choléra, la scarlatine, la diphtérie, les accès pernicioeux, les lésions du péritoine (péritonite par perforation, étranglements internes et herniaires) créent également l'anurie. Enfin, les poisons qui agissent sur le rein, comme la cantharide, ceux qui agissent sur le système nerveux, comme la strychnine, les asphyxies par suite de la diminution d'oxygène dans le sang, les brûlures étendues, devenant le point de départ d'un trouble nerveux réflexe ou d'une congestion viscérale, constituent encore des facteurs relativement fréquents d'anurie.

II

Traitement de l'anurie.

A. — TRAITEMENT PRÉVENTIF

Quand cela sera possible, l'anurie sera combattue préventivement; mais cela ne pourra se faire que dans un petit nombre de cas et, plus spécialement, dans la lithiase urinaire et dans la scarlatine. Dans cette dernière maladie, les refroidissements seront évités à toutes les périodes de la maladie, et l'alimentation sera surveillée, surtout pendant la période de convalescence, quand l'appétit augmente. L'anurie calculeuse peut être combattue préventivement; car elle n'est ordinairement pas un symptôme de début de la lithiase, et le sujet qui en est atteint éliminait depuis longtemps des graviers; par conséquent, le traitement hâtif de la lithiase mettra à l'abri de l'anurie. De plus, chez le calculeux, l'anurie étant souvent produite par la fatigue, par les mouvements forcés, les émotions, les accès de colère, une thérapeutique préventive s'efforcera d'écarter ces causes occasionnelles de l'anurie calculeuse.

B. — TRAITEMENT PROPREMENT DIT

La thérapeutique de l'anurie varie avec la cause qui l'a fait naître. Cependant, le régime lacté constitue une hygiène théra-

peutique applicable à tous les cas. Une autre méthode assez générale est celle des *bains chauds*. Les bains chauds réussissent, en particulier, souvent dans l'anurie calculeuse; « ils agissent en calmant les douleurs et, probablement, en combattant le spasme de l'uretère qui s'oppose à l'expulsion du calcul et, par conséquent, au libre cours des urines¹. » Ils sont également de mise dans l'anurie des *néphrites* et dans l'anurie des *infections graves*, comme la scarlatine et le choléra; mais, dans la scarlatine, le bain froid est préférable.

1° Dans l'anurie calculeuse, les *diurétiques* seront particulièrement indiqués; le *salicylate de soude* pourra être prescrit; mais il est de beaucoup inférieur au *benzoate de soude* et à l'*acide benzoïque*. « Le *benzoate de lithine* est le plus propre à dissoudre les graviers uriques. Dose *pro die*: 0^{gr},10 à 0^{gr},30. Le benzoate de soude peut être donné jusqu'à la dose de 15 à 25 grammes. Avec le *benzoate de chaux*, que Bouchardat aimait à prescrire sous la forme granulée, à la dose de 1 à 2 grammes, dans la gravelle urique et la goutte, on a surtout l'action expressive, éliminatrice². » On pourra joindre aux tisanes d'*uva ursi*, de *graines de lin*, 1 à 2 grammes de *bicarbonate de potasse* ou 5 à 6 grammes d'*acétate de potasse*; si l'on redoute l'action des sels de potasse, le *bicarbonate de soude* remplacera le bicarbonate de potasse et sera donné à la dose quotidienne de 4 grammes. Enfin, si d'une façon générale les sels de lithine sont indiqués dans la gravelle urique, le *phosphate de soude*, à la dose de 2 à 3 grammes, convient à la gravelle oxalique. Dans l'anurie calculeuse, les *purgatifs* seront indiqués et, en particulier, les purgatifs drastiques, comme l'eau-de-vie allemande, à la dose de 20 grammes, associée à une égale quantité de sirop de nerprun. D'autres moyens médicamenteux pourront être mis en usage, comme les *antispasmodiques*. Mais, si l'on n'obtient rien avec ces divers moyens, force sera de recourir à une intervention chirurgicale, si à l'anurie se joignent des signes d'urémie.

1. MERKLEN. — *Loc. cit.*2. SOULIER. — *Thérapeutique et Pharmacologie.*

2° Dans l'anurie des néphrites, le traitement se confond, en partie, avec celui des accidents urémiques qui accompagnent l'urémie; il importe de traiter les causes qui, par la spoliation qu'elles déterminent, réduisent considérablement la quantité des urines et, parmi ces causes, il faut signaler les vomissements et la diarrhée. Les vomissements et la diarrhée de moyenne fréquence ou de moyenne intensité pourront être respectés; mais, si les vomissements sont trop fréquents, ils seront combattus par le *lavage de l'estomac*. On tentera de rendre à l'organisme une certaine quantité de liquide et de rétablir la perméabilité du rein par les *lavements* froids ou tièdes; comme *diurétiques*, on choisira, de préférence, la *caféine* et la poudre de *scille*, cette dernière à la dose quotidienne de 0^{gr},30, en pilules. Mais le moyen le plus puissant dans l'anurie des néphrites est la *saignée locale* et la *saignée générale*; la saignée pourra être suivie de la *transfusion du sang*. La transfusion du sang pourra aussi être pratiquée avec l'adjonction de la saignée. Enfin, la transfusion de *sérum artificiel*, les *injections d'eau salée*, amèneront la diurèse.

3° Dans l'anurie des fièvres graves, comme la *fièvre typhoïde* et la *scarlatine*, l'indication du *bain froid* sera formelle. Sa température pourra être plus ou moins élevée. C'est ainsi que Juhel-Renoy¹ a obtenu le retour de l'urine, dans un cas de scarlatine grave, par le bain à une température de 25°; mais l'action diurétique du véritable bain froid, c'est-à-dire du bain à 16° ou à 18°, est une notion devenue classique, depuis l'emploi de ces bains dans la fièvre typhoïde. S'il s'agissait d'une anurie développée dans le cours d'une infection pulmonaire, comme la broncho-pneumonie, il y aurait indication à employer les *enveloppements froids* réitérés du thorax, ainsi que l'a fait M. Le Gendre²; car c'est un bon moyen de diurèse.

L'emploi simultané de grands *lavements froids* sera un utile adjuvant aux bains ou aux enveloppements.

4° Lorsque l'anurie est liée aux troubles circulatoires des

1. JUHEL-RENOY. — *Soc. Méd. des Hôp.*, 2 février 1894.

2. LE GENDRE. — *Congrès de Caen*, 1894.

lésions cardiaques arrivées à la période d'asystolie, l'indication est de recourir aux *toniques du cœur*, en particulier à la *digitale*, de préférence sous forme d'infusion, et à la *caféine*; les propriétés diurétiques de la *lactose* trouveront ici leur application, à la condition que le rein ne soit pas malade.

5° L'anurie hystérique relèvera des moyens médicamenteux les plus variés, et ces moyens n'agiront que parce qu'ils seront l'origine d'une suggestion; il faudra donc, dans l'anurie hystérique, employer la *suggestion*, la suggestion à l'état de veille d'abord, et, si elle échoue, recourir à la suggestion hypnotique.

6° Dans le *choléra*, le traitement de l'anurie se confond, en somme, avec le traitement dirigé contre la déshydratation des tissus et la concentration du sang. C'est dans cette idée que des *boissons abondantes* et fraîches sont données aux malades, que de *grands lavements* sont administrés par le rectum, lavements chauds, simplement aqueux ou à l'acide tannique, d'après la formule de Cantani :

| | |
|--------------------------|------------|
| ∞ Eau bouillie | 2 litres |
| Acide tannique | 40 grammes |
| Gomme arabique | 50 — |
| Laudanum | 1 gouttes |

Concurremment avec ces moyens, le *bain chaud* à 40° sera employé. « Non seulement le bain fait disparaître les crampes, mais aussi il favorise l'urination et élève la température centrale et périphérique, de 0°,5 à 2°, suivant les cas¹. » On peut même élever jusqu'à 42° C. la température du bain, ainsi que je l'ai fait lors de l'épidémie de 1892². La plupart des traitements de l'anurie cholérique constituent les traitements de la maladie principale et, si l'on arrive à ouvrir la voie rénale, bien des poisons sortiront par cette voie; car il faut tenir compte, dans la symptomatologie et la thérapeutique du choléra, de deux sources d'intoxication: des toxines bactériennes et des poisons urémiques. C'est peut-être parce que le bain chaud

1. LYON. — Clinique thérapeutique.

2. DUCAMP, JAUSSAUD et MAGNOL. — *Montpellier médical*, 1893.

visé ce double but qu'il réussit dans un certain nombre de cas, alors qu'il amène rapidement l'apparition de l'urine.

Dans les cas plus graves, il y a lieu de recourir aux *injections salines*, pour introduire immédiatement dans les veines une certaine quantité d'eau et de sel, afin de rendre au sang ce qu'il a perdu et de relever ainsi la tension sanguine. La formule de M. Hayem est :

| | |
|------------------------------|------------|
| ℥ Eau | 1 litre. |
| Chlorure de sodium | 5 grammes. |
| Sulfate de soude | 40 — |

Mais ces injections ne sont pas sans danger et, pour cette raison, certains médecins ne les appliquent que dans les cas désespérés. Une méthode plus simple est celle de Cantani, qui injecte le liquide dans le tissu cellulaire sous-cutané de la fesse, des cuisses ou de l'espace inter-scapulaire; on peut, pour faire cette injection, employer l'appareil de Potain, en se servant de la pompe foulante, et injecter ainsi un litre ou un demi-litre de solution saline.

7° Enfin, dans les cas où l'anurie est liée à des *troubles asphyxiques*, comme dans certaines intoxications, les *inhalations d'oxygène* seront employées.

Ces inhalations d'oxygène seront également employées dans l'anurie des néphrites; car elles activent les oxydations et font disparaître les dangers des substances dont l'ensemble constitue la toxicité urinaire. Aussi y aura-t-il lieu de les employer d'une façon générale dans le traitement de l'anurie.

Le traitement de l'anurie devra surtout viser les dangers attribuables aux substances toxiques de l'urine et, ainsi que le dit M. Charrin : « Il faut s'efforcer de ne rien ajouter de nuisible pendant que l'on tente de transformer, d'annuler, d'atténuer, d'éliminer les poisons retenus dans l'économie¹. »

1. CHARRIN. — Les poisons de l'organisme, 1894.

CHAPITRE VIII

TRAITEMENT DE LA POLYURIE

PAR

A. DUCAMP

Professeur agrégé à la Faculté de Montpellier

I

Traitement hygiénique et diététique.

« On donne le nom de polyurie à un état morbide caractérisé par une sécrétion exagérée de l'urine¹. » Cette polyurie peut, à elle seule, constituer une maladie, être essentielle ou être, au contraire, secondaire à d'autres états morbides et n'occuper tout à fait que le second plan dans l'appareil symptomatique de ces maladies. Elle se rencontre fréquemment dans les maladies des reins, les néphrites interstitielles et amyloïdes en particulier, dans les maladies organiques du système nerveux à localisations bulbaire et cérébrale, d'origine traumatique ou autre, dans les névroses pures, comme l'hystérie, dans les maladies de la nutrition, comme le diabète et l'azoturie.

Il est des cas dans lesquels la polyurie, non seulement ne demande aucun traitement, mais encore doit être respectée; telle, la polyurie de la néphrite interstitielle, maladie dans laquelle la diminution de la sécrétion urinaire conduit à des phénomènes urémiques; cependant, cette polyurie peut être tellement abondante qu'elle devient l'origine d'une indication que l'on peut remplir par les injections de *pilocarpine*, par exemple.

1. CUFFER. — *Dict. de méd. et de chir. pratiq.*